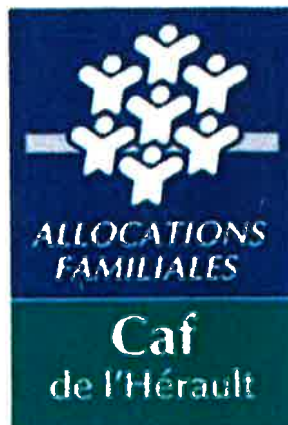




MONTFERRIER-SUR-LEZ



PROJET PEDAGOGIQUE
DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS
Extrascolaire et périscolaire
« L'OLIVIER »

DIRECTRICE
AVINENS Agnès

DIRECTEUR ADJOINT
LATREILLE Yves

Année 2024/2025

Première partie : Présentation de l'Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs « l'olivier » regroupe l'accueil des enfants du primaire (école maternelle + école élémentaire)

C'est une structure municipale avec l'espace jeune, le conseil municipal des enfants, elle fait partie du service enfance jeunesse de la Commune de Montferrier sur Lez,

Cette structure est ouverte à tous les enfants de 3 à 10 ans porteurs ou non d'handicap, en tenant compte des différents moyens matériels et humains mis à notre disposition.

1) Présentation géographique :

Montferrier sur Lez est un village d'environ 4200 habitants, situé à 5 Kms de Montpellier.
Les enfants de l'accueil de loisirs peuvent accéder à tous les équipements communaux : terrains de foot, terrains de tennis, salle de sport, parc de jeux, etc.

2) Présentation des locaux :

L'accueil des enfants de la maternelle :

Est situé dans l'Accueil de Loisirs qui se situe 20 chemin de la qualité. Il y a un petit jardin extérieur.
Il y a trois salles aménagées pour répondre aux besoins des enfants :

- La salle d'accueil du matin et soir.
- La salle de sieste et de temps de repos
- La salle d'activités avec un coin « livres, poupées, jeux de construction ».

L'accueil des enfants de l'élémentaire est situé dans les locaux de l'école primaire.

Il y a une salle principale avec différents coins aménagés, une salle polyvalente et l'accès à la cour.

La cantine est un bâtiment à part situé dans la cour de l'école élémentaire.

3) Présentation du public :

L'accueil des maternels est ouvert aux enfants de 3 à 6 ans et aux enfants de moins de 3 ans s'ils sont scolarisés. Il recevra jusqu'à 24 enfants pendant les périodes périscolaires et extrascolaires.

L'accueil des élémentaires est ouvert aux enfants de 6 à 10 ans.

Il recevra au maximum 36 enfants pendant les périodes périscolaires et extrascolaires

Pour inscrire les enfants sur l'accueil de loisirs, les parents doivent habiter à Montferrier sur lez, ou avoir un lien avec la commune : lieu de travail, famille habitant sur le village.

Deuxième partie : L'équipe d'encadrement :

1) La composition de l'équipe :

L'équipe est composée d'une directrice Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « loisirs tout public » et d'un directeur adjoint (DEJPS) en cas d'absence de la directrice.

Compte tenu des effectifs, il y aura donc dans l'équipe 2 ou 3 animateurs par le groupe d'enfants

Pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs la commune de Montferrier sur Lez met à disposition :

- Une aide-ménagère
- Un agent technique qui interviendra selon les besoins

Le repas du midi est livré par un prestataire extérieur.

Le rôle de l'équipe :

L'équipe doit assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Pour cela, afin de respecter au maximum le rythme de l'enfant sur la journée, il faudra tenir compte de plusieurs paramètres : son âge, ses besoins, ses envies.

L'équipe doit connaître la réglementation concernant l'accueil des mineurs, dans le cas où il y aurait des lacunes, c'est à la directrice de bien préciser cette réglementation. L'équipe est partie prenante à l'élaboration du projet pédagogique, pour qu'elle puisse être garante de la dynamique des projets d'animation et d'activités sur le terrain.

L'équipe favorise la coopération entre les enfants, elle met leurs compétences en avant, elle les accompagne dans la prise d'initiative et finalement elle est disponible afin d'établir une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec les enfants.

Les animateurs sont référents d'un groupe. Ils sont initiateurs d'un projet d'animation et d'activité, fil conducteur sur une période donnée. L'équipe doit respecter les règles de vie de groupe.

L'équipe participe à la gestion de la vie quotidienne, elle se répartira les différentes tâches concernant le matériel, les locaux, la recherche d'information et les activités. Elle sera vigilante aux conditions d'hygiène et de sécurité.

La directrice doit accompagner, former, pulser et être à l'écoute de l'équipe d'animation car il est important de garder en vue les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Elle fait le lien avec les familles et l'équipe d'animation.

Organisation au sein de l'équipe :

Les réunions : il y a plusieurs types de réunions :

- *celles pour établir le projet pédagogique.
- * celles de préparation avant chaque cycle de mercredis et de vacances.
- *celles en fin de période de chaque cycle de mercredis et de vacances pour voir si les objectifs ont été atteints.
- * celles pendant les vacances en milieu de chaque semaine.
- * celles demandées par le directeur ou par l'animateur en cas de problème à régler.

Les évaluations permettent de constater les écarts entre le projet pédagogique et la réalité sur le terrain : il y en a 2 sortes :

- **Celles avec les enfants :**

L'équipe doit faire une évaluation avec les enfants. Afin de faciliter l'échange elle mettra en place des outils adéquats et ludiques d'évaluation accessibles aux enfants. On pourra par la suite réviser ou modifier totalement l'activité. L'évaluation pourra être analysée sous 2 points :

- *premièrement si l'enfant aime l'activité et pourquoi.
- *deuxièmement si l'objectif pédagogique est atteint.

- **Celles avec les animateurs :**

Cette évaluation se fait par l'intermédiaire de différentes réunions. L'évaluation se fait de manière séquentielle et aussi en fin de période. Cela permet de pouvoir s'ajuster en cours de route si possible ou de réfléchir s'il y a eu un dysfonctionnement. Un bilan sur le matériel est fait en fin de période pour faire l'inventaire. Un bilan pédagogique est mis en place pour voir si l'équipe a atteint ses objectifs. Mais surtout pour voir si les objectifs choisis étaient pertinents au regard de différents éléments : la tranche d'âge, l'environnement, les compétences techniques et humaines à disposition et surtout par rapport aux attentes des enfants.

Troisième partie : des valeurs éducatives à la mise en œuvre

1) Les valeurs éducatives :

D'après un proverbe africain : « **il faut tout un village pour éduquer un enfant** »

C'est pourquoi l'accueil de loisirs « l'olivier » avec tous les partenaires autour de l'enfant, participe à son épanouissement, et permet aussi de favoriser la continuité éducative.

Les valeurs éducatives de la commune de MONTFERRIER SUR LEZ sont :

- Le développement de la citoyenneté
- L'acquisition de l'autonomie
- La sensibilisation à L'environnement et le développement durable
- La tolérance et la solidarité

L'animation est un moyen d'accompagnement dans les temps libres et de loisirs, l'animateur communique les valeurs éducatives ci-dessus au travers du projet pédagogique, avec des projets d'animation et d'activités.

Les intentions éducatives du projet éducatif permettent donc à travers l'animation aux enfants de se préparer progressivement à devenir adolescent puis adulte.

2) La mise en œuvre :

Cette dernière sera mise en place en déclinant les valeurs éducatives de la commune, en objectifs généraux, puis en objectifs opérationnels, qui permettront de définir au mieux les moyens de mise en place,

cf. les tableaux suivants :

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> -Aider l'enfant dans l'apprentissage de sa citoyenneté. -Créer un réseau avec les acteurs du village - Développer l'écocitoyenneté. 	<ul style="list-style-type: none"> -Trouver sa place dans son village -Créer de l'échange et de la coopération, Implication des parents dans la vie du centre de loisirs, mobilisation des enfants dans le village. -Travailler en lien avec les écoles, pour permettre une continuité éducative. Travailler en coopération avec les associations du village. -Sensibiliser l'enfant à son environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du conseil municipal des enfants. -Développer des projets et partenariat avec différents acteurs du village avec : <ul style="list-style-type: none"> - La fête des familles - une journée enfance jeunesse l'enfance - des projets avec les écoles : olympiades, kermesse etc. -Développer des projets sur l'écologie, sur le traitement des déchets, les sensibiliser sur le non gaspillage de l'eau, de l'électricité etc...
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> -Aider au développement de l'enfant en respectant l'identité et les besoins de chacun. -Permettre à l'enfant d'être acteurs de ses loisirs. 	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre à chacun d'exercer son autonomie et de la développer au quotidien en tenant en compte de ses capacités. Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer, s'amuser ou ne rien faire. Agir seul ou solliciter l'animateur. -Faciliter la prise d'initiative de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> -Possibilité aux plus grands de participer à la mise en place des activités ou sorties. -Organisation de mini-camp. -Activités exploitant des capacités variées -moments libres et d'échange. -Aménagement adéquat de la vie collective (mise de table, rangement,) -Réalisation des activités selon ses capacités. -Proposition d'idées. -Aménagement optimal des salles avec des coins adaptés aux besoins, des coins calme, des jeux bibliothèque...

Valeurs éducatives	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
Tolérance et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'aide entre les personnes d'un même groupe. - Echanger tous ensemble en acceptant les différentes idées et manière de penser. - Permettre de développer différents centres d'intérêt. - Favoriser le vivre ensemble. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'acceptation, la connaissance et les nouvelles idées. - Apprendre à connaître de nouvelles personnes. - Sensibiliser à l'écoute dans un groupe. - Initiation de nouvelles disciplines. - Prendre en compte l'intérêt individuel dans le collectif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des activités en binômes Mélanger les groupes d'enfants. - Mettre en place des débats, échanges, groupe de parole. - Organiser des journées avec plusieurs disciplines ou thématiques, rencontre avec différents intervenants, actions avec des associations, écoles, maison de retraite etc. Favoriser des jeux collectifs ou chacun sera une force pour l'équipe, mettre en avant les compétences de chacun pour un travail commun.
L'environnement et le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une volonté d'agir au niveau écologique. - Favoriser la découverte de l'environnement. - Apprendre à travailler sur un projet sur le développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience de l'environnement qui nous entoure. Responsabiliser les animateurs, les parents et les enfants sur cette thématique. Mettre en place des rencontres, des échanges pour travailler sur des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des poubelles de tri Bien différencier les objets à trier par des jeux. Organiser des journées : ramassage de déchets. Se rapprocher de l'écolothèque. Créer des temps spécifiques autour de l'environnement ; les déchets, le gaspillage etc. - Organisation d'une journée enfance jeunesse sur l'environnement, avec tous les partenaires de la commune.